

Le maître d'œuvre est un professionnel indépendant, il vous apporte une assistance personnalisée suivant vos besoins afin de réaliser vos projets de constructions, de rénovations, d'extension, de transformation.

```
{yoogallery src=[/images/stories/divers/] width=[190] height=[150] title=[Projets de constructions] style=[lightbox] prefix=[thumb100_] thumb_cache_dir=[thumbs100] thumb_cache_time=[1440] load_lightbox=[1] thumb=[cut] rel=[lightbox[galerie04]] load_lightbox=[1] resize=[1] order=[random] count=[3]}
```

Différentes missions sont possibles, complètes ou partielles :

- AVANT PROJET, avec esquisses de plans :vous êtes totalement impliqués dans la conception des plans de votre projet,
- NOTICE DESCRIPTIVE : description détaillée des prestations pour chaque corps d'état
- BUDGET PREVISIONNEL : chiffrage précis suivant le choix des prestations,
- DEPOT DE PERMIS DE CONSTRUIRE : réalisation d'un dossier complet nécessaire pour l'obtention des autorisations administratives,
- PLANS D'EXECUTION: plans techniques destinés aux différentes entreprises,
- CONSULTATIONS DES ENTREPRISES : envoi de dossiers de plans et notice descriptive à chaque entreprise afin d'obtenir les devis (appel d'offre),
- PLANNING : dates prévisionnelles de début et de fin de travaux,
- SUIVI DES TRAVAUX: coordination des travaux dans le respect du planning, avec visites de chantier et comptes rendus,
- RECEPTION: remise des clés.

Le maître d'œuvre est à votre écoute tout au long de votre projet et reste votre seul interlocuteur. Il vous conseille dans vos démarches, respecte les contraintes du terrain, les règles d'urbanisme; il s'attache également à établir une cohérence financière entre votre budget et la construction, il ne réalise pas directement les travaux, mais coordonne l'ensemble des corps d'état nécessaires à la bonne réalisation du projet.